



La Société artistique de la Haute-Saint-Charles

sahsc.quebec@gmail.com

www.sahsc.com

Salon des Artisans  
(Marché des Arts)

## INFORMATIONS

**DATE DE L'ACTIVITÉ :** 19 - 20 NOVEMBRE 2022 de 9h30 à 16h30

**INSCRIPTION :** du 10 octobre au 31 octobre 2022

**26 PLACES SONT DISPONIBLES**

Seuls les dossiers complets et soumis avant la date limite seront considérés.  
Les candidats seront avisés de l'acceptation ou du refus.

**Si une sélection du comité doit être fait concernant les œuvres, les produits ou la quantité/qualité des exposants artistes ou artisans : la priorité des candidats retenus tiendra compte des critères suivants.**

- Espaces disponibles
- Œuvres artistiques respectant le droit d'auteur
- Qualité des œuvres artistiques et/ou produits dérivés sur différents supports
- Produits d'artisanat utilitaires et/ou décoratifs
- Œuvres et produits originaux ou traditionnels faits à la main par l'artisan ou l'artiste
- Produits qui offrent une originalité créative

Pour assurer une diversité d'année en année, le comité se réserve le droit de varier le choix des exposants et des disciplines représentées. L'attribution des emplacements sera faite par tirage au sort (aucun droit acquis).

**NON ADMISSIBLES :** Produits de revente et produits réalisés à partir de "kits" prêts à monter, collage d'éléments déjà façonnés.

Certains produits alimentaires confectionnés selon les normes de la MAPAQ pourraient être acceptés, mais la nature de l'événement demeure majoritairement axée sur les métiers d'art et les arts visuels.

### **Conditions, responsabilités et règlements de participation**

L'exposant voit au montage et au démontage de son espace. Le montage se fera le vendredi 18 novembre entre 12h et 17h. Le démontage se fera à 16h30, le 20 novembre 2022. L'exposant doit se présenter les 19 et le 20 novembre à 9h et doit assurer une présence sur place durant toute la durée de l'activité.

Deux (2) exposants peuvent se partager un même emplacement (un seul coût par emplacement). Chaque exposant doit limiter son installation et ses activités à l'espace qui lui est attribué, soit une table de 2.5 x 6 pieds et une cimaise 4 x 8 pieds pour accrochage. Par mesure de sécurité, aucun objet ne sera toléré dans les allées ni aucun ajout de table ou autre meuble en dehors des espaces allouées. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser des articles en vente qui ne seraient pas reliés aux arts visuels, aux métiers d'art ou aux produits artisanaux.

**NOUVEAUTÉ :** Chaque exposant doit fournir un article qui sera vendu au profil de l'Accueil St-Ambroise.  
Un prix doit être indiqué sur cet article.

**MATÉRIEL FOURNI PAR LA SAHSC :** Une table, 2 chaises et une cimaise de 4 x 8 pieds.

**MATÉRIEL FOURNI PAR L'EXPOSANT :** Produits, œuvres, matériel d'accrochage et si nécessaire, extensions et matériel d'éclairage.

**COCKTAIL 20e anniversaire de la SAHSC :** Samedi 19 novembre à 17h sur place (pour exposants et invités).